RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Arrêté du 20 NOV. 2018

fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : TREK1831248A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 9 octobre 2018 ;

Vu l'avis émis le 15 novembre 2018 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1er

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2018 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Monsieur Renaud DURAND

Monsieur Didier GÉRARD

Madame Béatrice AGAMENNONE

Monsieur Pierre MAUREL

Monsieur Laurent CONDOMINES

Madame Nunzia PAOLACCI

Monsieur Philippe SAPPEY

Monsieur Thierry LANGOUET

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et solidaire et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 20 NOV. 2018

Pour le ministre d'Etat et par délégation
Pour le directeur des ressources humaines
Le chef du service de gestion

Stéphane SCHTAHAUPS

Pour le ministre et par délégation
Pour le chef du service des ressources humaines
La sous-directrice de la gestion des carrières
et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC